



# CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

Bulletin Périodique - 5ème année - N° 81

13/12/73

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

M... et Cher Membre,

Nous vous invitons à la prochaine réunion du Club, dernière de l'année 1973, qui se tiendra le jeudi 20 décembre à 20 Heures au Café de la Paix à Wavre

Au cours de cette réunion :

- Tombola gratuite;
- Cotisations- Nouveautés - Monde des Philatélistes;
- Conférence : Monsieur G. Otten, notre secrétaire, nous parlera - philatéliquement - du Brabant Wallon : un appareil de projection nous fera voir les pièces qu'il a pu récolter jusqu'à présent. Cordiale invitation à tous et à toutes.

Le Comité.

## Petites annonces.

Recherche France xxx : Nos 295-296-297-303-305-306-310-330-335-381-397-444-595-940-926-949-969-988-990-992-1016-1093-1109-1172-1210-1344-1406 et 1610 J. Van Impe, chaussée de Jodoigne 7, 5982 Biez.

Recherche tous timbres héraldiques, blasons, sceaux, etc de tous Pays. J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.

Recherche toutes oblitérations mécaniques de Belgique  
J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.

### Cotisations

100 frs ( 75 frs pour les moins de 25 ans ). Elle peut être réglée entre les mains du trésorier à la réunion du 20/12 ou par virement (ou virement) au CCP II.48 de la Banque De Bienne & Cie à Wavre pour le compte n° CD 2229 " cotisations-Club Philatélique de Wavre ".

### Nouveautés

200 F par pays et par série ( 300 F pour la France - 400 F pour Monaco ) en rappelant les séries désirées. Règlement intégral le 20/12/73 à 20 H. au plus tard

### Le Monde des Philatélistes

Abonnement ou réabonnement par versement de 270 F au CCP 795064 de Monsieur P. Jottard, Wavre ou entre ses mains le 20 décembre à 20 H. lors de la réunion du club ( dernière limite )

---

### Exposition Philatélique de Genappe

Félicitations à Monsieur L. Petit, Président du Cercle Philatélique du Lothier, Genappe, pour cette manifestation très réussie. Cinq membres du Club de Wavre, et non trois, comme annoncé précédemment, y participaient.

MM. Havrenne - Angleterre : premiers vols.

Hoeyenbrugge - Belgique : cachets à date, plis épaulettes et médaillons.

Jobcheñ - Thématique : la Bible.

Otten - Belgique : le Brabant Wallon.

Rensonnet - Belgique : émission de 1884, le n° 46.

---

### Anecdote

Un procès assez curieux se tenait, il y a soixante ans, devant la cour supérieure de Constantinople : il montre comment était administré le service des Postes en Turquie. Le directeur des Postes, Tahir Nazini Effendi, était accusé d'avoir durant de nombreuses années soustrait les timbres-poste passant par son bureau et d'avoir réexpédié toutes ces lettres non affranchies, de telle sorte que les destinataires étaient obligés de payer la taxe double sur toute leur correspondance. L'accusé réclamait son acquittement sous prétexte qu'il n'avait causé aucun dommage à l'Etat, qu'au contraire, il avait fait bénéficier les finances de la Sublime Porte, puisque l'Etat avait encaissé un double port pour chacune de ces lettres, il avait consciencieusement réexpédié toutes les lettres après les avoir débarrassées de leurs timbres et n'en avait détruit aucune. Condamné à 4 mois de prison et 8 de mise à pied, il fut ensuite réintégré dans ses fonctions... et fit payer double port aux commerçants qui l'avaient fait condamner !

---

A. DE ROTHSCHILD

Il est vraisemblable que l'idée de l'invention de François Vélayer, au temps de la Fronde, fut connue en Angleterre sous le règne de Charles II, et que sa propagation donna naissance à l'institution des "francos en blanc" (espèce de billets de port payé), dont on se servait encore en 1784 sur le territoire du Royaume-Uni. Thomson affirme que bon nombre de personnes faisaient provision de ces "francos" pour une année.

Nous voici arrivés à la réforme anglaise, qui, à en croire son promoteur, M. Rowland Hill, aurait pour point de départ le fait suivant. M. Rowland Hill voyageait, en 1838, dans l'un des comtés du nord de l'Ecosse, lorsqu'en traversant un village il aperçut un facteur de la Poste qui remettait à une jeune fille, une lettre expédiée de Londres. La jeune fille demanda quel était le montant du port à payer, et, lorsque le facteur lui eut fait connaître le chiffre de la taxe, elle baissa tristement la tête, retourna deux ou trois fois la lettre entre ses doigts, et la rendit en disant qu'elle n'était pas assez riche pour pouvoir acquitter une telle somme. Témoin de cette scène, le voyageur intervint et dit à la jeune fille que, si la lettre par elle rendue contenait, comme cela était vraisemblable, des nouvelles d'une personne qui lui était chère, d'un parent ou d'un fiancé, elle pouvait la redemander au facteur; et que lui, M. Hill, se ferait un plaisir de payer la taxe qu'on lui réclamait. La villageoise rougit; et, après quelques secondes d'hésitation, déclara à M. Hill qu'elle lui était très-reconnaissante de son offre obligeante, mais qu'elle ne croyait pas pouvoir accepter d'un inconnu un pareil service. Cela dit, elle jeta un dernier coup d'œil sur la lettre que tenait encore le facteur, congédia celui-ci et rentra dans sa maison. M. Rowland Hill poursuivit sa route, mais, tout en marchant, il songeait au refus obstiné de la jeune fille, et il lui semblait que, derrière ce vulgaire incident, se dressait une énigme dont il fallait absolument trouver le mot. Revenant sur ces pas, il frappa à la porte de la maison, se présenta de nouveau à la villageoise stupéfaite, et, sans se rebuter par le mauvais accueil qu'elle lui fit, il réussit, à force de questions et d'instances, à obtenir d'elle, l'aveu de la vérité. Fiancée à un ouvrier qui habitait Londres, elle avait trouvé, pour correspondre avec lui, l'ingénieux moyen que voici : Quand le prétendu écrivait à sa future, celle-ci

.../...

refusait, sous prétexte de manque d'argent, la lettre que lui apportait le facteur; mais, auparavant, elle avait eu le temps de lire à la volée, sur le revers de la suscription, deux ou trois signes graphiques très-simples dont les deux amoureux étaient convenus, et qui leur suffisaient pour correspondre. L'ouvrier faisait de même quand il recevait des lettres de la jeune fille, et, grâce à ce stratagème, ils communiquaient tous deux sans acquitter la taxe postale, dont le chiffre assez élevé n'eût pas tardé, après quelques envois, d'absorber les minces ressources des deux correspondants. Réfléchissant à cette singulière confidence, M. Rowland Hill en vint à se dire sur un système postal où la fraude s'exerçait sous une forme qui ne permettait guère de l'atteindre laissait sans doute beaucoup à désirer: il se demanda si la perception de la taxe proportionnellement à la distance parcourue, tout en étant une mesure équitable, n'allait pas directement contre les intérêts bien entendus des transporteurs, et si ces derniers ne rempliraient pas plus utilement leur mandat, aussi bien pour eux-mêmes que pour le public, en ramenant le prix du transport des lettres pour tout le royaume à un chiffre uniforme, suivant le poids de l'objet transporté. De ces questions ainsi posées à la rédaction d'un plan de réforme postale, la distance était facile à franchir pour un esprit aussi pratique et aussi persévérant que M. Hill.

o  
o o  
o

L'envoi du plan de M. Rowland Hill au gouvernement anglais eut pour premier résultat l'ouverture d'une enquête devant la Trésorerie, et cette administration reçut un nombre considérable de projets différents, tous relatifs à la réforme postale. Parmi ces propositions, qui furent examinées une à une avec le plus grand soin par la commission d'enquête, nous sera-t-il permis de signaler un mémoire que nous avons déjà analysé dans un autre ouvrage, et qui concluait à l'abaissement uniforme du tarif postal à un penny? Cette proposition, émanée d'un officier de l'"excise" (contributions indirectes) en Ecosse, M. Samuel Forrester, ne fut pas acceptée; mais il nous a paru intéressant d'en reproduire ici les traits généraux, quand ce ne serait que pour constater la communauté d'idées où se trouvaient alors les habitants du Royaume-Uni à l'endroit de la réforme du service des Postes. Cette réforme, était, comme on dit vulgairement, "dans l'air", et tout le monde s'en préoccupait, même avant le projet de M. Hill, de même que tout le monde en Occident, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et avant le voyage de découverte mené à bonne fin par Colomb, se préoccupait de l'existence possible d'un nouveau continent.

( à suivre )

IV les marques postales (2)

86                      92                      01                      P.93P  
 TOURNAY    ALOST    FURNES    ANVERS  
 (7)                      (8)                      (9)                      (10)

Pg 8 P  
 ARLON  
 (11)

*Deb de braine-lemonte  
 le 12 ventose an 6*  
 (12)

DEBOURSE  
 GENAPPE  
 (13)

B. La période française et ses suites.

Sous cette période, on peut distinguer 3 sortes de marques

- les marques de port-dû
- les marques de port payé
- les marques de déboursé.

La révolution française a amené en Belgique un grand boule-  
 versement. Nous faisons partie des pays conquis et notre pays  
 a été divisé en départements ( tout comme la France d'ailleurs):  
 c'est ainsi, par exemple, que la future province du Hainaut  
 porte le numéro "86", département de Jemappes.

Ce numéro se retrouve :

a) dans les marques de port-dû:

département de Jemappes (7)  
 département de l'Escaut (8)  
 département de la Lys (9) etc ...

b) dans les marques de port-payé:

elles sont beaucoup plus rares puisqu'il était habituel que  
 le port à payer l'était par le destinataire de la lettre

Ex : Département des Deux Nèthes (10)

Département des Forêts (11)

N.B. Ces cachets ont été employés plus tard, sans le n°,  
 celui-ci ayant été "raté"

c) dans les marques de déboursé:

Ces marques sont encore plus rares que la précédente.

Déboursé veut dire que lorsque le destinataire de la lettre  
 ne pouvait être atteint pour une raison quelconque, le fac-  
 teur indiquait sur son livre de comptes, qu'il n'avait pu  
 trouver le destinataire et indiquait au verso de la lettre  
 le mot "déboursé" suivi du nom du lieu d'habitation du des-  
 tinataire (12) ou apposait un cachet (13).

Prochain article : Les cachets à date et les oblitérations

Petites annonces

Recherche tous timbres héraldiques, blasons, sceaux etc.. de  
 tous pays. J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.  
 Recherche toutes oblitérations mécaniques de Belgique.  
 J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.